

Nous vous proposons une soirée préparatoire aux Journées nationales parisiennes sur Actes et inhibition le mercredi 14 septembre à 20h 15 au secrétariat du pôle 5 du Césame à Sainte Gemmes sur Loire

Pour introduire un échange sur ce sujet : Actes et inhibition, nous repredrons l'Acte de fondation de Lacan du [21 juin 1964](#), ses circonstances singulières (quelques mois après la radiation de Lacan par l'IPA, acte qui ne fut pas lu directement par Lacan ni en sa présence), un préambule inédit: "Je fonde - aussi seul que je l'ai toujours été dans ma relation à la cause analytique"

Lacan s'est-il cru seul, mais pas le seul. Quel lien y aurait-il entre l'acte et la solitude ?

Nous étudieront les réponses possibles à partir d'un autre texte, Le discours à l'EFPP du [7 décembre 1967](#), retenu également comme texte fondateur par notre École des Forums:

"Ma solitude, c'est justement à quoi je renonçais en fondant l'École et qu'a-t-elle à voir avec celle dont se soutient l'acte psychanalytique, sinon de pouvoir disposer de sa relation à cet acte."

Quelle solitude ? Quelle est cette relation de solitude directe à l'acte et non aux autres ? Quelles inhibitions traverser ?

Dans notre pratique analytique l'acte est également en question, désir d'analyse, interprétation, conduite des cures.

C'est une pratique solitaire mais référencée aux collectifs qui sont dits d'expérience, soit les écoles. N'est-ce pas la question de se servir d'une école ?

Marie-Noëlle Jacob-Duvernet